



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION RÉGIONALE SPORTIVE ET DES CALENDRIERS

Réunion du :	21 Juillet 2026
à :	10h
Présidence :	M. ROUER Bernard
Présents :	MM. MARCHAL Jean-Paul, GOSSEC José, DE MARI Didier et DUMIOT Dominique
Excusés :	
Assiste à la séance	M. LEYMARIE Matthieu

Le Président de la séance, Bernard ROUER, ouvre celle-ci en souhaitant la bienvenue à tous les membres et en les remerciant de leur présence.

Approbation du Procès-verbal du 16/07/2026

Aucune remarque n'étant formulée, le Procès-verbal est validé.

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour est abordé :

I – CLASSEMENT DES CHALLENGES DE LA SPORTIVITÉ GROUPAMA DE LA SAISON 2025-2026

La Commission :

Considérant l'article 3 du Règlement des Challenges de la Sportivité Groupama dispose que : « *La dotation ne sera attribuée que pour les ratios supérieurs à - 2,80 de moyenne par match. Les clubs déclarés fautifs dans un dossier après instruction par la Commission Régionale ou Départementale de Discipline ou la Commission Régionale ou Départementale d'Appel de Discipline, sont exclus pour la saison en cours du Challenge « Club » et du Challenge « Equipe » pour l'équipe concernée. Les équipes non concernées par le dossier disciplinaire continuent à concourir pour le Challenge « Equipe » de leur catégorie.* »,

Après restitution des travaux, la Commission prend note et valide :

- Les classements du Challenge « EQUIPE » de la Sportivité Groupama de la saison 2025-2026 sur la période du 01.01.26 au 30.06.26 des championnats suivants :
- ✓ Régional 1 : 1 poule
 - ✓ Régional 2 : 2 poules
 - ✓ Régional 3 : 4 poules
 - ✓ U18 R1 : 1 poule
 - ✓ U18 R2 : 2 poules
 - ✓ U16 R1 : 1 poule
 - ✓ U16 R2 : 1 poule
 - ✓ U15 R1 : 1 poule
 - ✓ U14 R1 : 1 poule
 - ✓ U14 R2 : 1 poule
 - ✓ Régional 1 Féminin : 1 poule

Challenge "EQUIPE" Phase 2 (01.01.26 au 30.06.26)		
Championnat	Vainqueur	Ratio
R1	AVOINE O. CHINON C.	-1,19
R2 Poule A	AVOINE O. CHINON C. (2)	-1,08
R2 Poule B	FC CHAMBRAY	-1,08
R3 Poule A	LE RICHELAIIS FOOT	-1,13
R3 Poule B	AC AMBOISE	-1,86
R3 Poule C	AMICALE LUCE	-1,00
R3 Poule D	US MER	-1,43
U18 R1	BLOIS FOOT 41	-1,00
U18 R2 Poule A	FCM INGRE	-2,15
U18 R2 Poule B	VINEUIL SP	-0,46
U16 R1	BLOIS FOOT 41	-0,55
U16 R2	BLOIS FOOT 41 (2)	-0,64
U15 R1	CJF FLEURY LES AUBRAIS	-0,55
U14 R1	US MER	-0,27
U14 R2	ENT. CHATEAUNEUF / JARGEAU	-0,27
R1 Féminin	VINEUIL SP	-0,38

- Le classement du Challenge « CLUB » de la Sportivité Groupama de la saison 2025-2026 sur la période du 15.08.25 au 30.06.26 :

Challenge "CLUB" (15.08.25 au 30.06.26)					
Classement	Club	Nbre équipes du club	Nbre matchs total du club	Points total du club	Ratio
1	US MER	3	72	126	-1,75
2	AVOINE O. CHINON C.	3	75	138	-1,84
3	BLOIS FOOT 41	7	170	321	-1,89
4	CA MONTRICHARD	3	69	137	-1,99
5	AMICALE EPERNON	2	47	97	-2,06

La Commission transmet au Comité de Direction pour validation de ces classements afin que les clubs lauréats soient conviés à une remise des récompenses le 15.09.2026 au siège de la Ligue.

II – COUPE DE FRANCE 2026 / 2027

La Commission :

Considérant le nombre de Clubs engagés : 275

Par ces motifs :

Décide de la Pyramide régionale suivante :

- 1^{er} tour : 23.08.2026 : 218 engagés – 109 qualifiés pour le tour suivant – 57 exempts (entrée en lice de toutes les équipes évoluant en DÉPARTEMENTAL + 20 équipes de RÉGIONAL 3)
 - 2^{ème} tour : 30.08.2026 : 154 engagés – 77 qualifiés pour le tour suivant – 12 exempts (entrée en lice des clubs jusqu'au RÉGIONAL 1)
 - 3^{ème} tour : 13.09.2026 : 84 engagés – 42 qualifiés pour le tour suivant – 5 exempts (entrée en lice des 7 clubs du NATIONAL 2)
 - 4^{ème} tour : 27.09.2026 : 46 engagés – 23 qualifiés pour le tour suivant – 1 exempt (entrée en lice des 4 clubs du NATIONAL 1)
 - 5^{ème} tour : 11.10.2026 : 24 engagés – 12 qualifiés pour le tour suivant – (entrée en lice de 1 club de LIGUE 3)
 - 6^{ème} tour : 25.10.2026 : 12 engagés – 6 qualifiés pour le tour suivant
- Tirage du 1^{er} Tour de la Coupe de France du 23.08.2026 à 15 h (réalisé par la Commission et en ligne sur internet le 21.07.26)
- Tirage du 2^{ème} Tour de la Coupe de France du 30.08.2026 à 15 h (*réalisé par la Commission et en ligne sur internet le 21.07.26)

* L'ordre des rencontres du 2^{ème} Tour de la Coupe de France sera définitivement entériné le lundi 24.08.26.

III – COMPOSITION DES CHAMPIONNATS SENIOR RÉGIONAUX FÉMININ 2026/2027

A – CHAMPIONNAT SENIOR RÉGIONAL 1 FÉMININ 2026/2027

Classement du volontariat Senior R1 Féminin effectué par l'Equipe Technique Régionale en date du 20.07.26 :

Equipes retenues sur volontariat

Régional 1 Féminin	
1	CJF Fleury les Aubrais
2	FC St Doullchard

La Commission :

Considérant l'article 5 du Règlement des Championnats Féminins de Ligue : « En cas de nécessité, pour compléter ou composer les Championnats Régionaux U15F, U18F, SENIORS F, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Championnat Régional. La Direction Technique Régionale, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et le Comité de Direction, statueront sur les candidatures exprimées à

partir d'un barème validé par le Comité de Direction. En cas de non-confirmation de l'engagement ou de forfait général d'une équipe dans une poule d'un des championnats régionaux ci-après, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers décidera s'il y a lieu de remplacer l'équipe défaillante dans la poule en cause par un club retenu sur volontariat. »

Considérant le championnat Senior R1F composé initialement de 10 équipes,

Considérant le classement du volontariat du championnat Senior R1F effectué par l'Equipe Technique Régionale en date du 20.07.26 ne disposant seulement plus que de 9 équipes éligibles pour ce championnat après le désengagement du CA Montrichard,

Par ces motifs :

Décide de remplacer « Exempt » par le club **CJF Fleury les Aubrais** en Championnat Régional Senior R1F – Poule U, conformément à l'article 5 du Règlement des Championnats Féminins de Ligue,

Valide la composition du Groupe pour ce championnat Régional 1 Féminin :

	Régional 1 Féminin	Dep
1	Bourges FC (2)	18
2	AS Portugais de Bourges	18
3	C'Chartres F.	28
4	La Berrichonne de Châteauroux	36
5	Union Foot de Touraine	37
6	FA St Symphorien Tours	37
7	Vineuil Sp.	41
8	US Orléans Loiret F.	45
9	Saran FC	45
10	CJF Fleury les Aubrais	45

B – CHAMPIONNAT SENIOR RÉGIONAL 2 FÉMININ 2026/2027

Rappel du classement du volontariat Senior R2 Féminin effectué par l'Equipe Technique Régionale en date du 08.07.26 :

Equipes retenues sur volontariat

	Régional 2 Féminin
1	FC St Georges sur Eure
2	FC Luant
3	EB St Cyr sur Loire
4	AS Chanceaux sur Choisille
5	CA Pithiviers

La Commission :

Considérant l'article 5 du Règlement des Championnats Féminins de Ligue : « *En cas de nécessité, pour compléter ou composer les Championnats Régionaux U15F, U18F, SENIORS F, les Clubs pourront faire acte de candidature pour accéder au Championnat Régional. La Direction Technique Régionale, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers et le Comité de Direction, statueront sur les candidatures exprimées à partir d'un barème validé par le Comité de Direction. En cas de non-confirimation de l'engagement ou de forfait général d'une équipe dans une poule d'un des championnats régionaux ci-après, la Commission Régionale Sportive et des Calendriers décidera s'il y a lieu de remplacer l'équipe défaillante dans la poule en cause par un club retenu sur volontariat.* »

Considérant le championnat Senior R2F composé initialement de 10 équipes,

Considérant le classement du volontariat du championnat Senior R2F effectué par l'Equipe Technique Régionale en date du 08.07.26 ne disposant seulement plus que de 9 équipes éligibles pour ce championnat après l'engagement en championnat Senior R1F du CJF Fleury les Aubrais,

Par ces motifs :

Décide de remplacer le **CJF Fleury les Aubrais** par le club **FC Luant** en Championnat Régional Senior R2F – Poule U, conformément à l'article 5 du Règlement des Championnats Féminins de Ligue,

Valide la composition du Groupe pour ce championnat Régional 2 Féminin :

Régional 2 Féminin		Dep
1	FC St Georges sur Eure	28
2	FC Bas Berry	36
3	La Berrichonne de Châteauroux (2)	36
4	FC Luant	36
5	SC Azay Cheillé	37
6	AS Monts	37
7	Racing La Riche	37
8	US Vendôme	41
9	Av. St Amand Longpré	41
10	USM Montargis	45

IV – DIVERS

A – INSTANCES ET CLUBS

- **F.F.F. :**

Copie pour information du nombre de clubs régionaux à qualifier par le 1^{er} tour fédéral de la Coupe de France Féminine 2026/2027.

La Commission prend note des 3 clubs à qualifier pour la Ligue (en complément du BOURGES FC, club évoluant dans le championnat de SECONDE LIGUE).

Copie pour information du nombre de clubs régionaux à qualifier par le 1^{er} tour fédéral de la Coupe Nike Féminine U18 2026/2027.

La Commission prend note des 2 clubs à qualifier pour la Ligue.

Copie pour information du nombre de clubs régionaux à qualifier par le 1^{er} tour fédéral de la Coupe Gambardella Crédit Agricole 2026/2027.

La Commission prend note des 3 clubs à qualifier pour la Ligue (en complément de l'US ORLEANS LOIRET F. et du C'CHARTRES FOOTBALL, clubs évoluant dans le championnat U19 NATIONAL).

Copie pour information du nombre de clubs régionaux à qualifier par le 1^{er} tour fédéral de la Coupe Nationale Futsal 2026/2027.

La Commission prend note d'1 seul club à qualifier pour la Ligue.

- **Ligue Centre-Val de Loire :**

Engagements Coupes Nationales et Régionales 2026/2027

Dans le cadre des prochaines éditions des Coupes Nationales et Régionales (saison 2026/2027), la Commission précise que les clubs peuvent dès à présent procéder à l'engagement de leur(s) équipe(s) dans les différentes compétitions sur Footclubs :

- **Coupe Gambardella Crédit Agricole 2026/2027** : jusqu'au **15 août 2026**
- **Coupe de France Féminine 2026/2027** : jusqu'au **15 août 2026**
- **Coupe Nike Féminine U18 2026/2027** : jusqu'au **31 août 2026**
- **Coupe Nationale Futsal 2026/2027** : jusqu'au **15 septembre 2026**

- **Coupe Centre-Val de Loire 2026/2027** : jusqu'au **23 août 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire Féminine 2026/2027** : jusqu'au **20 septembre 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire U18 2026/2027** : jusqu'au **20 septembre 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire U18 Féminine 2026/2027** : jusqu'au **25 octobre 2026**
- **Coupe Centre-Val de Loire U15 Féminine 2026/2027** : jusqu'au **25 octobre 2026**

La Commission rappelle que ces engagements sont obligatoires pour les clubs disputant un championnat National ou Régional dans la catégorie concernée. En cas de non-engagement d'un club dans l'une des compétitions alors qu'il en avait l'obligation, celui-ci se verra infliger une amende dont le montant est égal au droit d'engagement de ladite compétition.

Informations à partir du lien ci-après mis en ligne sur le site internet de la Ligue Centre-Val de Loire :
<https://foot-centre.fff.fr/simple/engagement-coupes-nationales-2026-2027/>

- **Districts :**

Courriel du District de l'Indre relatif au 1^{er} tour de la Coupe de France Crédit Agricole du 23.08.2026.

La Commission prend note.

- **Clubs :**

B – DÉCLARATION MATCH AMICAL

Durant cette période estivale, la Commission rappelle à l'ensemble des clubs de la Ligue que la procédure de déclaration d'un match amical pour les équipes évoluant dans un championnat National ou Régional est **obligatoire** (les rencontres entre clubs de districts doivent faire l'objet d'une déclaration auprès du district concerné).

Chaque club déclarant un match amical devra se servir du formulaire disponible sur le site internet de la Ligue intitulé : « Déclaration Match Amical » à partir du lien suivant : <https://foot-centre.fff.fr/declaration-match-amical/>.

La Commission rappelle également aux clubs organisateurs, qu'ils sont tenus de faire remplir une feuille de match pour chaque rencontre amicale disputée. En cas de blessures ou d'incidents (exclusions, arrêt, ...), cette feuille de match doit être transmise dans les 48h00 maximum au service « Compétitions » de la Ligue.

C – VOLONTARIAT R1 FUTSAL, R1 FUTSAL FÉMININ ET U18 R1 FUTSAL 2026/2027

Dans le cadre de la préparation de la saison 2026/2027, afin de composer les Championnats Régionaux R1 Futsal, R1 Futsal Féminin et U18 R1 Futsal, il est rappelé, aux clubs souhaitant candidater que les fiches de volontariat sont à imprimer, renseigner et scanner puis à retourner par courriel uniquement avant **le lundi 24 août 2026 à 12h00** (dernier délai) à competitions@centre.fff.fr.

Informations à partir du lien ci-après mis en ligne sur le site internet de la Ligue Centre-Val de Loire : <https://foot-centre.fff.fr/simple/volontariats-2026-2027/>

A noter que la candidature est obligatoire chaque saison pour ces championnats.

D – TOURNOI ET RASSEMBLEMENT

La Commission rappelle que :

- **Dans le cadre des différents tournois de niveau Régional ou National, il est impératif de renseigner une Fiche de Déclaration de Tournoi ainsi que de joindre le règlement sportif correspondant à celui-ci.**
- **L'organisation d'un Tournoi U7 n'est pas autorisée. Le club doit être en mesure de proposer une journée sous la forme d'un Rassemblement ou Plateau U7 sans compétition.**

FCM INGRÉ

Tournois U10, U11, U12, U13 du 29 et 30.08.26. Toutes les formalités étant remplies, la Commission donne son accord.

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h.

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (juridique@centre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 38 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts dans un délai de 2 jours à compter du lendemain du jour de leur notification.

Le Président de séance
ROUER Bernard

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Rouer', with a long horizontal stroke extending to the right.

Le Secrétaire de séance
MARCHAL Jean-Paul

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marchal', with a large, stylized loop at the beginning and a long horizontal stroke extending to the right.

PUBLIÉ LE 22/07/2026